

date de dépôt : 27 mars 2024

demandeur : monsieur Moulin Laurent

pour : la construction d'un garage de type tunnel
métallique gris

adresse terrain : 12 le Godde, à Marcenat (15190)

Commune de Marcenat

ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de l'État

Le maire de Marcenat,

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 27 mars 2024 par monsieur Moulin Laurent demeurant 12 le Godde, Marcenat (15190);

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'un garage de type tunnel métallique gris ;
- sur un terrain situé 12 le Godde, à Marcenat (15190) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt de la demande d'un permis de construire susvisé en date du 27 mars 2024 (en application de l'article R 423-6 du code de l'urbanisme) ;

Vu l'avis favorable du maire en date du 27 mars 2024 ;

Vu l'avis favorable du directeur départemental des territoires du Cantal ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est ACCORDÉ.



À Marcenat, le

11/04/2024

Le maire

e. d. j.

Colette Ponchet-Passemar

12 AVR. 2024

Transmis au demandeur, le (à compléter par la mairie)